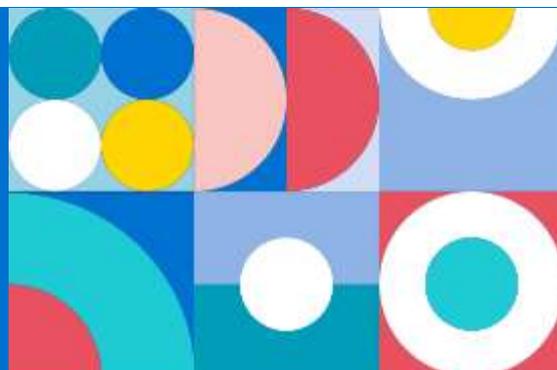


## A vos côtés

La lettre d'information  
des employeurs et  
travailleurs  
indépendants

Novembre 2021



## À la une

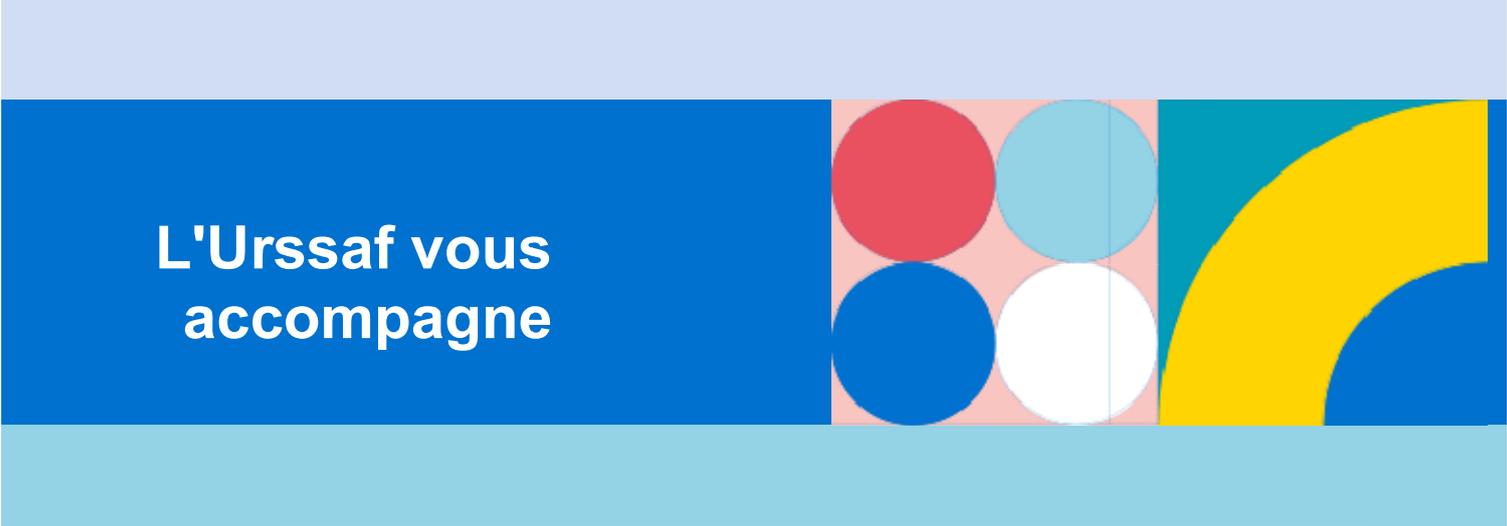


### Versement de l'indemnité inflation

Pour faire face aux conséquences de l'inflation sur le pouvoir d'achat des Français, le gouvernement a décidé d'octroyer une « indemnité inflation ». Cette aide exceptionnelle d'un montant de 100 € sera versée en une seule fois, à partir du mois de décembre, aux personnes remplissant les critères d'éligibilité.

Tout public

**En savoir plus** 



**L'Urssaf vous  
accompagne**

 00 min 35

## **Entreprises en VLU : consultez la charte des engagements de l'Urssaf**

Toutes les entreprises de 250 salariés et plus doivent centraliser le versement de leurs cotisations auprès d'une seule Urssaf. Les entreprises de moins de 250 salariés peuvent également opter pour ce versement en lieu unique (VLU).

L'Urssaf renouvelle ses engagements auprès des entreprises en VLU et renforce la relation personnalisée avec chaque employeur.

Employeurs

**En savoir plus** 





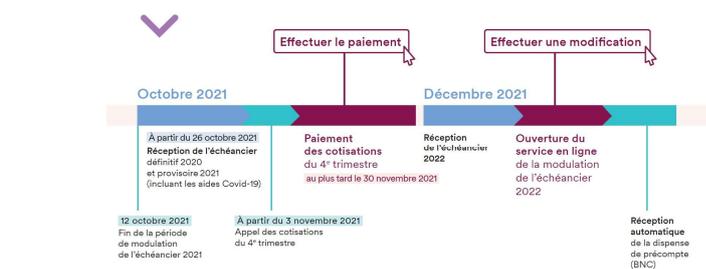
🕒 00 min 54

## Contributions de formation professionnelle et taxe d'apprentissage : webconférences

Des questions sur vos futures déclarations de contributions de formation professionnelle et de taxe d'apprentissage ? L'Urssaf organise deux webconférences les jeudi 9 et mardi 14 décembre : des experts vous présenteront les principaux changements et répondront en direct à vos interrogations.

Employeurs

**En savoir plus** [➤](#)



🕒 01 min 33

## Les échéances des artistes-auteurs

Pour accompagner les artistes-auteurs lors des échéances qui rythment le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, l'Urssaf met à disposition différents supports : actualités, documents d'information, notices explicatives et vidéos pédagogiques.

Artistes-auteurs

En savoir plus [➔](#)



🕒 00 min 19

## La minute auto-entrepreneur

Vous avez créé récemment une auto-entreprise ou souhaitez devenir auto-entrepreneur ?

Découvrez « *La minute auto-entrepreneur* » : des mini vidéos vous apportent des conseils et des informations sur le statut d'auto-entrepreneur.

Auto-entrepreneurs

En savoir plus [>](#)

Sur  
le terrain



🕒 01 min 04

## A noter ! L'Urssaf présente sur les événements du mois de novembre

Plusieurs événements seront organisés tout au long du mois de novembre.

Au programme :

- le salon infirmier Santexpo du 8 au 10 novembre ;
- un webinaire dédié à la création d'entreprise organisé par Bpifrance le 10 novembre ;
- le salon des services à la personne à Paris les 23 et 24 novembre ;
- le salon Go-entrepreneurs de Nantes le 25 novembre.

Les équipes de l'Urssaf interviendront sur plusieurs thèmes et seront présentes pour répondre à vos questions.

Tout public

**En savoir plus** 

 00 min 46

## Artisans, commerçants et professions libérales non réglementées exerçant une activité à l'étranger

Si vous partez exercer votre activité professionnelle à l'étranger, vous pouvez désormais demander votre certificat A1 directement sur votre compte en ligne sur [urssaf.fr](https://urssaf.fr) rubrique « Services en un

clic > Travailler à l'étranger », puis cliquez sur « Demander votre certificat ».

Vous recevrez votre certificat directement dans votre messagerie.

Indépendants

En savoir plus [>](#)

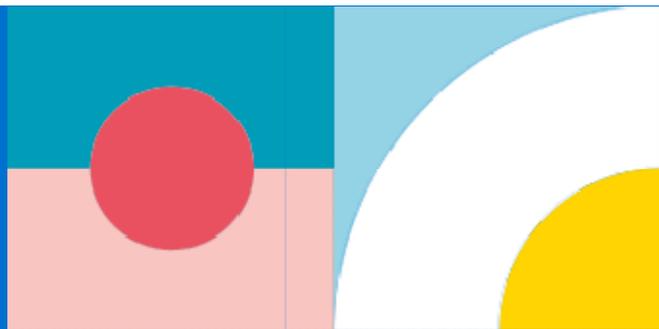


## A quel moment contacter l'Urssaf ?

L'ensemble des sites de l'Urssaf propose une estimation de l'affluence téléphonique. Cette estimation, donnée à titre indicatif, vous informe sur la fréquentation téléphonique et vous permet de vous organiser lorsque vous contactez nos services.

Tout public

# L'actualité de nos partenaires



🕒 02 min 54

## La dématérialisation du taux AT/MP obligatoire dès 2022

La dématérialisation de la notification des taux de cotisations AT/MP devient obligatoire pour toutes les entreprises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Si vous ne disposez pas encore de compte AT/MP, inscrivez vous sur [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr) avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Employeurs

**En savoir plus** [➤](#)